Image not found or type unknown

Trop percu caf suite a un demenagement

Par **rahmet linda**, le **15/10/2018** à **10:29**

Bonjour
j'ai reçu un courrier réclamant un trop perçu allocation logement de notre ancien logement car nous avons déménagés fin juillet nous avons tout déclarer en plus la caf reçoit tt nos revenu directement.
nous avons reçu le courrier une fois la demande de l'allocation logement pour la nouvelle adresse faite du coup la caf nous réclame la somme de 400e de l'ancien appartement qu'ils déduisent sur l'allocation logement du nouvel appartement
est ce qu'il Ya une possibilité de recours svp

Par **Visiteur**, le **15/10/2018** à **14:20**

Bonjour
Nous manquons d'"éléments pour vous répondre
A quelle date précise avez vous déménagé ?
Quand avez vous mis votre dossier à jour ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés